

Appel à Communication pour une journée d'étude

La danse française en Allemagne et son enseignement au début du XVIII^e siècle

Autour du *Parfait Maître à danser (Rechtschaffener Tantzmeister)*
de Gottfried Taubert (Leipzig, 1717)

L'année 2017 marquera le tricentenaire de la publication d'une source majeure sur la danse dans le monde germanique du début du XVIII^e siècle : l'ouvrage monumental de Gottfried Taubert *Rechtschaffener Tantzmeister*, paru à Leipzig en 1717 chez Friedrich Lanckischens Erben.

Cette somme de plus de mille deux cents pages, probablement rédigées en partie à Danzig, puis à Leipzig, traite de la danse sous de multiples aspects, incluant des considérations théoriques, éthiques, pédagogiques, mais plus encore techniques.

Sont ainsi notamment décrites avec force détails l'exécution des révérences, les « danses fondamentales » du bal (la courante, la bourrée, et surtout le menuet avec ses multiples variations), suivies d'importantes indications concernant la danse théâtrale. L'ouvrage comporte de plus une traduction de nombreux éléments de la *Chorégraphie* (1700) de R. A. Feuillet, dont il offre à certains égards un commentaire.

Il constitue de ce fait une source inestimable pour la connaissance de la danse de style français dans l'espace germanique, sa technique, sa pratique, son contexte culturel, et témoigne de façon exemplaire des transferts culturels intervenus entre la France et l'Allemagne dans le champ de la danse, ainsi que des pratiques sociales de la civilité. Il clôt, de fait, un cycle de publications en langue allemande consacrées à la danse, parmi lesquelles (outre le premier ouvrage de Taubert, publié en 1706 et redécouvert récemment par Giles Bennett) il convient de citer les traités de I.H.P. (1705), Bonnefond (1705), Pasch (1707), Behr (1703, 1709, 1713), Bonin, un Français d'origine (1712), Lambranzi (1716). Taubert cite d'ailleurs amplement certains de ces ouvrages, qui nous offrent de leur côté une vision diversifiée du contexte chorégraphique allemand du début du XVIII^e siècle.

Toutefois l'ampleur du *Rechtschaffener Tantzmeister*, son style emphatique, son réseau complexe de citations, d'allusions érudites, et ses redites, n'ont peut-être pas permis un développement des études sur Taubert et son œuvre qui soit à la hauteur de l'importance de son contenu, à l'époque où l'épanouissement de ce qu'on a appelé la « danse baroque » favorisait des sources non moins cruciales, mais surtout plus accessibles. Il convient certes de citer la thèse d'Angelika Gerbes de 1972, suivie de peu par la réédition du traité par Kurt Petermann en fac-similé dès 1976. Il faudra toutefois attendre les dernières années pour qu'apparaisse un nouvel intérêt pour cette source, en particulier du fait des travaux de Tilden Russell, qui aboutit à la parution d'une traduction intégrale en 2012, rendant le *Rechtschaffener Tantzmeister* accessible aux non-germanophones.

En France, le programme de recherche *La danse française à la lumière des traités allemands (1700–1720)*, mené depuis 2005 par l'Association pour un Centre de Recherche sur les Arts du Spectacle aux XVIII^e et XVIII^e siècles, avec le soutien du Ministère de la Culture et du Centre National de la Danse, a permis la constitution d'une équipe de chercheurs et de praticiens autour d'une traduction commentée des chapitres techniques.

Ces recherches qui n'ont pas encore été publiées, mais qui nourrissent déjà la pratique de

plusieurs danseurs, se prêtent à de riches parallèles avec les enseignements des traités européens de la même époque, tels ceux de P. Rameau (1725), C. Sol (1725), K. Tomlinson (1724/1735), G. Dufort (1728). Elles renouvellent notre compréhension de certains points liés à la forme, à la composition et à l'exécution des danses, et apportent des éclairages nouveaux sur la technique française au bal mais également à la scène, ce qui incite à expérimenter de nouvelles manières d'interpréter le vocabulaire et le répertoire de la danse du début du XVIII^e siècle. Elles permettent également de cerner la ou les démarches pédagogiques, avec leurs convergences et leurs différences, en usage en France et dans les foyers européens de diffusion de la danse française.

Cela nous conduit à proposer, du 5 au 8 septembre 2017, quatre journées autour des leçons et de l'enseignement de la danse de style français en Allemagne, composées de six demi-journées d'ateliers pratiques et de deux demi-journées d'étude théoriques. Ces rencontres seront le premier volet d'un « Événement Taubert » dont le pendant sera le Colloque international *Gottfried Tauberts « Rechtschaffener Tantzmeister » (Leipzig 1717) : Kontexte – Lektüren – Praktiken*, organisé par l'Institut für Theaterwissenschaft (département des Arts du Spectacle) de l'Université de Leipzig, sous la direction de Dr. Hanna Walsdorf et qui aura lieu au Musikinstrumentenmuseum der Universität Leipzig du 20 au 23 septembre 2017.

Les ateliers pratiques, assurés par deux des participants au programme de recherche de l'ACRAS, Irène Ginger et Hubert Hazebroucq, et présentés par Jean-Noël Laurenti, seront consacrés à une transmission, en studio, des apports des traités allemands concernant la technique et l'interprétation, notamment de la courante, la bourrée et du menuet et de ses variations. En effet, la description de ces trois danses par Taubert est la base à partir de laquelle est passé en revue par la suite l'essentiel des pas non seulement de bal, mais aussi de ballet, avec un souci d'exhaustivité qu'on ne trouve dans aucun autre traité connu.

Les deux demi-journées d'étude théoriques seront centrées sur les leçons et l'enseignement de la danse française en Allemagne, et sur les traités et ouvrages qui la documentent, dans le premier quart du XVIII^e siècle. Une large part sera faite à l'étude technique de ces sources allemandes, incluant la comparaison avec des sources européennes contemporaines. Il importera de souligner les enjeux possibles de ces recherches sur la pratique de la danse ancienne. L'on s'attachera également à mieux cerner la figure du maître à danser en Allemagne, en envisageant la diversité des pratiques, des statuts, des projets pédagogiques, mais également de l'articulation de la danse avec d'autres disciplines. Plus généralement, il s'agira de s'interroger sur les circulations des personnes, des savoirs, et les transferts culturels entre l'Allemagne et la France dans le domaine de la danse.

Pour la partie théorique de ces journées d'étude, nous lançons un appel à communications.

Thèmes possibles de communications :

— Quelles sources techniques pour la danse en Allemagne au début du XVIII^e siècle : les traités et les notations – filiations, influences et polémiques.

— Échanges et circulations des danseurs, maîtres à danser, élèves, entre la France et le monde germanique.

— Le contexte philosophique et religieux en Allemagne, et ses incidences sur l'enseignement de la danse.

— Le statut et les conditions de vie des maîtres à danser en Allemagne. Comparaison avec la France.

— Pratiques musicales associées à l'enseignement de la danse. Le violon du maître à danser. Techniques d'exécution.

- Le discours du maître à danser allemand : modalités, spécificités liées au contexte de production et de réception, relation entre théories et pratiques.
- *Tanz in Prosa* : l'enseignement de la civilité, des révérences...
- La pédagogie de la danse selon les traités allemands : exercices, progressions, considérations anatomiques, etc...
- Les apports techniques des traités allemands (répertoire des pas, façon de les exécuter, etc.)
- Filiations, convergences et divergences entre les enseignements techniques de la danse française en Allemagne et dans les autres pays européens (France, Angleterre, Italie...), dans le premier quart du XVIII^e siècle.
- Les enjeux des catégories de la danse selon les traités allemands : belle danse, danse haute, danse comique et grotesque.
- Formes musicales et formes chorégraphiques pour la danse théâtrale en Allemagne : genres de danses, caractères, styles nationaux...
- Problèmes de traduction des chapitres techniques du *Rechtschaffener Tantzmeister*, transcriptions contemporaines (Gisela Reber...).

La langue de la journée d'étude et des échanges sera le Français, mais les communications en Anglais sont acceptées.

Les propositions de communication, n'excédant pas une page, et suivies d'une brève présentation bio-bibliographique, sont à envoyer **avant le 31 janvier 2017** à l'adresse mail suivante : taubert2017@gmail.com

Une réponse sera rendue pour le 31 mars 2017.

Le lieu de la manifestation est Paris. Nous vous communiquerons l'institution d'accueil ultérieurement.

Comité Scientifique :

Jean-Noël Laurenti
Marie-Thérèse Mourey
Mickaël Bouffard

Comité d'organisation :

Hubert Hazebroucq
Gerrit Berenike Heiter
Irène Ginger

Partenaires :

ACRAS – Association pour un Centre de Recherche sur les arts du Spectacle au XVII^e et XVIII^e siècles.
CND – Centre National de la Danse
CMBV – Centre de Musique Baroque de Versailles
REIGENN – Représentations et Identités - espaces germaniques, nordique et néerlandophone – Université de la Sorbonne, Paris IV
Institut für Theaterwissenschaft, Université de Leipzig
Historical Dance Symposium Rothenfels